



Nouvelles d'Espagne et du Portugal

Agriculture et pêche



N°9 – Avril 2019

Faits marquants :

- Les grandes cultures souffrent de la sécheresse qui frappe une bonne part de la péninsule ibérique.
- Les marchés espagnols de l'huile d'olive et des agrumes restent particulièrement lourds.
- Le gouvernement portugais met à disposition 2 M€ pour éviter la dissémination de la Xylella.

Brexit

Madrid approuve un décret royal prévoyant des mesures d'urgence en cas de Brexit sans accord. Ces mesures temporaires et unilatérales ont pour objectif de préserver les droits des citoyens espagnols et britanniques, les flux commerciaux et les intérêts économiques entre l'Espagne et le Royaume-Uni. Elles concernent, notamment, la résidence, les travailleurs transfrontaliers, la Sécurité sociale, l'assistance sanitaire mais aussi les services financiers, les douanes ou encore les contrats du secteur public. Une attention particulière est portée à Gibraltar afin de garantir « un flux rapide » au passage de la frontière des 9 000 travailleurs espagnols qui se déplacent quotidiennement vers « le rocher ».

Actualité PAC

L'Espagne soutient l'architecture environnementale proposée par la Commission. Lors du dernier Conseil consultatif d'agriculture qui s'est tenu le 11 avril, le Ministre espagnol a rappelé son soutien à l'approche de la Commission sur l'architecture environnementale de la future PAC. M. Planas a ajouté que l'Espagne est favorable à l'obligation de dépenser au moins 30% du FEADER en faveur de l'environnement et du climat, et que ce pourcentage devrait inclure les aides en faveur des zones défavorisées.

Andalousie : la nouvelle Ministre régionale de l'agriculture andalouse défend une PAC respectant les droits historiques. Carmen Crespo, Ministre régionale de l'agriculture de la Communauté autonome d'Andalousie, a annoncé qu'elle souhaitait un PAC « forte, simplifiée, adaptée au territoire et qui respecte les droits historiques ». Pour rappel, l'Andalousie est la première région espagnole perceptrice des aides directes de la PAC, et de très loin : sur les 5 Md€ de FEAGA perçus chaque année par le pays, 1,6 Md€ vont à l'Andalousie (viennent Castille-y-León, 900 M€, et Castilla-La-Mancha, 750 M€), avec de grands écarts de paiement moyen par hectare dans chaque territoire.

Désertification rurale

L'Espagne dépeuplée manifeste à Madrid. Au moins 50 000 personnes ont manifesté le 31 mars à Madrid pour protester contre le dépeuplement de l'intérieur de l'Espagne. Dans un rapport paru début 2018, le Conseil économique et social espagnol dénombrait quelque 3 900 municipalités de moins de 500 habitants, avec un "risque élevé de disparition", dont près de 1 300 de moins de 100 habitants, soit un "risque d'extinction maximal".

Réduire la fiscalité en zones rurales pour lutter contre le dépeuplement. Le patronat espagnol (CEOE) et le réseau ASPS (Réseau des zones à faible densité de population du Sud de l'Europe) ont présenté un rapport défendant l'application d'une taxation réduite dans les zones dépeuplées afin de combattre le problème d'exode rural. Les réductions s'appliqueraient à l'impôt sur le revenu des personnes physiques et à l'impôt foncier, aux transferts de propriété et aux actes juridiques documentés, aux successions et donations et aux sociétés. Étant donné que ces réductions fiscales pourraient être considérées, en application du droit communautaire, comme des « aides d'État », le rapport souligne qu'il existe des précédents tels que le régime fiscal en vigueur aux îles Canaries, qui pourrait être adapté à l'Espagne continentale dans le but de lutter contre l'exode rural.



Irrigation, biodiversité

L'irrigation localisée gagne du terrain en Espagne. Selon le Ministère de l'agriculture, la superficie irriguée au moyen de systèmes localisés a atteint, en 2018, 2 millions d'ha (soit 52,7% de la superficie irriguée totale). Les Communautés autonomes ayant la plus grande superficie irriguée sont l'Andalousie (avec 1,10 Mha, près de 30% du total), Castille-la-Manche (553 969 ha, 14,67%), Castilla et Léon (448 680 ha, 11,88%) et l'Aragon (408 996 ha, 10,83%). Les surfaces irriguées sont essentiellement occupées par les céréales (889 411 ha, soit 23,57 % du total), l'olivier (818 500 ha, 21,69 %) et le vignoble (389 553 ha, 10,32 %). Les agrumes et les légumes sont les espèces les plus irriguées (93,16% et 90,66%). A l'échelle du pays, seulement 17% des surfaces cultivées sont irriguées, mais celles-ci assurent 65% de la production agricole finale.

Le papetier portugais Navigator cherche à développer ses approvisionnements en Espagne, notamment en exploitant des eucalyptus sur des terrains loués en Galice et en Andalousie, compte tenu notamment des restrictions à la plantation d'eucalyptus au Portugal décrétées par le gouvernement.

Filières agricoles et agroalimentaires

Grandes cultures

Sécheresse : les rendements espagnols et portugais à la baisse. La sécheresse affecte les cultures d'hiver en Espagne et au Portugal. Dans de grandes parties de l'Espagne, les déficits de précipitations persistants ont eu un impact négatif sur la croissance des cultures et les travaux. Les niveaux d'eau dans les réservoirs restent en deçà de leur capacité, ce qui pourrait limiter l'irrigation des cultures d'été. En mars, la totalité du territoire portugais était en état de sécheresse, dont 37,5% en « sécheresse aggravée » et 0,5% en « sécheresse extrême ». Entre décembre et février, la pluviométrie n'a représenté que 41 % du niveau normal de précipitations à cette période. Le Ministère portugais recense les besoins d'investissements des agriculteurs pour pallier les conséquences de la sécheresse (équipements de captage, transport et stockage d'eau).

Dégâts de sangliers : le Ministère portugais demande une étude. Le Ministère de l'Agriculture a demandé à l'Institut de conservation de la nature et des forêts (ICNF) de mener une étude sur l'évolution des populations de sangliers sur le territoire portugais. Cette étude fait suite à de récentes observations de sangliers dans des villages et même dans des zones urbaines, et à l'augmentation des dégâts provoqués par ces animaux dans les espaces agricoles. Selon l'Association nationale des producteurs de maïs et de sorgho (Anpromis), les attaques de sangliers ont causé aux producteurs de maïs un préjudice d'1 M€ en 2018. L'étude commandée par le ministère portugais devra présenter, si nécessaire, des mesures pour contrôler l'augmentation des populations et réduire les préjudices pour l'activité agricole.

Agrumes

Face à la crise, le Ministre espagnol invite les acteurs à élaborer une feuille de route. En raison d'une récolte record (7,3 Mt) et tardive (suite aux conditions météorologiques atypiques), qui a décalé la mise en marché des agrumes espagnols sur la période d'arrivée des oranges pays tiers (sud-africaines notamment), l'Espagne est confrontée à une campagne 2018/2019 particulièrement lourde et compliquée, que la transformation (50 000 t) n'a pas permis d'alléger. Constatant une chute de 23% du prix producteur entre septembre et décembre 2018, et une hausse de 8% des prix consommateurs, le Ministre Planas a appelé les Communautés autonomes et la profession – notamment l'Interprofession *Intercitrus* – à élaborer ensemble une feuille de route avec des objectifs spécifiques à court et moyen terme, et l'activation de tous les mécanismes existants (planification, subventions, retrait, promotion).

Huile d'olive

Production espagnole 2018/19 supérieure aux prévisions, stocks élevés, prix en baisse : la colère des professionnels monte. L'AICA (Agence d'Information et de Contrôle Alimentaire) a revu à la hausse ses prévisions de production d'huile d'olive pour la campagne 2018/19, à 1,7 Mt (contre 1,6 Mt estimés initialement). Conjugués à des stocks de 1,5 Mt à fin février et des conditions climatiques pluvieuses, les prix de l'huile d'olive ont significativement baissé au cours des dernières semaines, ce qui a déclenché les protestations des organisations agricoles, appelant le Ministre Luis Planas à agir face à cette situation. Certaines ont par ailleurs dénoncé des pratiques commerciales néfastes, comme la vente à perte. La nouvelle Ministre régionale de l'agriculture andalouse, Carmen Crespo, a annoncé des mesures, dont une extension de la norme destinée à encourager l'autorégulation afin d'apporter une meilleure stabilité des prix aux producteurs. Elle a aussi appelé à la mise en place d'une aide au stockage privé.

Vins

Le Parlement portugais fait de la Casa do Douro une association publique à inscription obligatoire. Le Parlement portugais a approuvé le passage de la *Casa do Douro* au statut d'association publique à inscription obligatoire. Cette association de viticulteurs du Douro, créée en 1932, avait perdu ce statut en 2014, quand le gouvernement était intervenu pour régler sa dette de 160 M€ et l'avait transformée en association de droit privé à inscription facultative. Un appel d'offres avait alors été lancé pour concéder la gestion de la *Casa do Douro* et avait été remporté par la Fédération *Renovação do Douro* (Rénovation du Douro). Ce nouveau changement a été fortement critiqué par la Confédération des agriculteurs du Portugal (CAP), qui y voit un « retour au passé sans aucun avantage ».



Augmentation des importations espagnoles en 2018, tant en volume qu'en valeur. En 2018, les importations espagnoles de vin ont augmenté en volume (+68%) et en valeur (+14%), après une chute du prix moyen de 32%. Au total, l'Espagne a importé 93,2 Ml pour une valeur de 214 M€ (prix moyen de 2,30 €/l). Cette forte augmentation est surtout due à une hausse des importations de vin en vrac argentin, l'Argentine devenant le premier fournisseur de l'Espagne en volume, devant l'Italie. Cependant, la France reste le premier fournisseur en valeur.

Droits d'accise : l'Espagne défend le maintien d'un traitement fiscal différencié pour le vin. La proposition de la Présidence roumaine de faire évoluer la réglementation européenne sur les impôts spéciaux sur les alcools, dont le vin, en permettant aux États membres d'opter pour un calcul sur la base de la quantité d'alcool pur dans le produit final (au lieu du volume total de produit final comme c'est le cas aujourd'hui) soulève l'opposition de l'Espagne. Au cours du débat entre les ministres de l'Économie et des Finances européens, la Ministre espagnole a signifié son refus de toute modification de la réglementation actuelle pour le moment. Selon elle, le vin est un produit qui n'a rien à voir avec les autres alcools ; son vaste ancrage dans les territoires espagnols et les habitudes particulières de consommation du vin dans le pays justifient que lui soit appliqué un régime fiscal différencié.

Produits laitiers

Les importations espagnoles sont restées stables en 2018. Selon le Ministère de l'agriculture, les importations espagnoles de lait et produits laitiers en 2018 se sont maintenues légèrement en dessous des 3Mt équivalent lait. Ces chiffres recouvrent toutefois des différences inter-produits (chute de 27% des importations de lait liquide, hausse des beurres et fromages). L'Espagne reste un pays importateur net pour les produits laitiers, mais avec un déficit commercial qui a tendance à se réduire depuis plusieurs années.

Viandes

L'industrie de la viande espagnole toujours en croissance. En 2018, le chiffre du négoce de l'industrie de la viande espagnole a dépassé 26,2 Md€, en hausse de 9,2% par rapport à 2017. Les viandes réalisent ainsi 22,1% du chiffre d'affaires du secteur agroalimentaire du pays, et 2,2% du PIB national. L'emploi direct a augmenté de 12,3% (passant de 85 706 à 96 237 travailleurs). La production de viande a dépassé les 7 Mt (+5%), toujours dominée par la viande porcine (4,5 Mt). Plus de 2,35 Mt de viande, abats et produits élaborés ont été exportées, pour un montant de près de 6 Md€, stable par rapport à 2017. La Ministre de l'industrie, Reyes Maroto, a appelé le secteur à s'orienter vers des produits « davantage personnalisés », pour que les consommateurs continuent à acheter des viandes, indiquant que l'industrie de la viande « est en danger si elle ne s'adapte pas aux nouvelles attentes sociétales ». Sur le plan international, elle a salué le travail d'accompagnement des entreprises espagnoles à l'export que réalisent les bureaux commerciaux de l'ICEX (équivalent de Business France) à l'étranger.

Commerce extérieur

Les exportations portugaises de produits agroalimentaires et de boissons ont atteint 5 Md€ en 2018. Les exportations de l'industrie alimentaire et de boissons ont augmenté de 3,1% en 2018, pour atteindre 5 Md€. Selon la Fédération des industries agroalimentaires du Portugal (FIPA), les exportations du secteur représentent 8,6% de l'ensemble des exportations portugaises. L'Espagne est le premier client de ces exportations (25%), suivie de la France (9%) et du Brésil (6%). Les importations portugaises ont augmenté de 3 % pour atteindre 7,3 Md€. Le déficit commercial du secteur s'est dégradé à 2,27 Md€ (contre 2,21 Md€ en 2017).

Le déficit de nos échanges agroalimentaires avec l'Espagne s'est dégradé en 2018. Les exportations espagnoles de produits alimentaires (bruts et transformés), boissons et tabac ont atteint l'an dernier 45,9 Md€, en hausse de 0,2% par rapport à 2017 (source Douanes espagnoles). Elles ont représenté 16,1% de l'ensemble des exportations du pays (3^{ème} poste d'exportation, juste devant le secteur automobile). Le premier client de l'Espagne pour ses produits alimentaires reste la France (7,44 Md€, 16,2% des exportations en valeur), suivie de l'Allemagne (11,9%) et de l'Italie (10,4%). Les importations espagnoles de produits alimentaires, boissons et tabac ont augmenté de 1,2% par rapport à 2017, atteignant 35,1 Md€ en 2018. Ainsi, l'Espagne a vu son excédent commercial alimentaire se replier à 10,8 Md€ en 2018 (contre 11 Md€ en 2017), repli à relativiser dans le contexte déficitaire du commerce extérieur espagnol tous secteurs économiques confondus (près de 34 Md€). Parmi les fournisseurs de l'Espagne en produits alimentaires, la France reste en tête, avec 4,7 Md€. Ainsi, notre déficit commercial agroalimentaire avec l'Espagne s'est creusé en 2018, à 2,74 Md€ (contre 2,2 Md€ en 2017).

Feu vert pour l'envoi de pommes de terre portugaises au Qatar. Le Ministère de l'agriculture a annoncé l'entrée en vigueur d'un accord permettant la vente de pommes de terre portugaises au Qatar. Cet accord s'inscrit dans le cadre de la politique d'internationalisation de l'agriculture menée par le gouvernement : depuis 2015, 54 marchés pour 202 produits ont été ouverts, et 58 marchés sont à l'étude, pour permettre l'exportation de 274 produits.



Actualité sanitaire

Xylella : le gouvernement portugais met à disposition 2 M€ pour éviter la dissémination de la bactérie. Le Ministère de l'agriculture met à disposition une enveloppe de 2 M€, financée par le Programme de développement rural « PDR 2020 », pour soutenir la construction de structures de protection dans les pépinières de plantes ornementales, de vignes et d'arbres fruitiers hôtes de la *Xylella Fastidiosa*, visant à éviter la dissémination de la bactérie. Chaque projet pourra recevoir une aide publique allant jusqu'à 80 000 €. Depuis la détection en janvier dernier d'un premier foyer (sous-espèce *Multipler*) dans le nord du Portugal, un plan d'action a été activé au niveau national et l'ensemble du pays a été considéré comme zone à risque, du fait de la présence d'insectes qui seraient de potentiels vecteurs, d'un grand nombre de plantes hôtes et de conditions météorologiques favorables au développement de la bactérie. Les autorités portugaises ont à ce stade détecté 12 foyers dans des espaces publics et des jardins privés de la municipalité de Vila Nova de Gaia. La zone démarquée (5 km autour des plantes porteuses) s'étend actuellement aux municipalités d'Espinho, Matosinhos, Porto, Gondomar et Santa Maria da Feira.

Xylella : un tribunal d'Alicante refuse l'accès à une parcelle et bloque l'application du protocole d'éradication. Le Tribunal des Contentieux administratifs d'Alicante a rejeté la demande du Ministère régional de l'agriculture de la Communauté valencienne d'accès à une parcelle dans le cadre des mesures d'éradication de *Xylella fastidiosa*, en vue d'enlever la matériel végétal hôte en zone tampon. Le juge a en effet estimé que les mesures du ministère régional ne semblaient pas nécessaires, étaient disproportionnées, et qu'il existait « d'autres procédés susceptibles d'éviter une solution si drastique et définitive ». C'est la première fois qu'un juge empêche l'accès à une parcelle et bloque ainsi l'application du protocole d'éradication de la maladie. A ce jour, 925 cas de Xylella ont été officiellement recensés en Espagne, dont 890 concernent des amandiers.

Pêches maritimes

Sardine : les pêcheurs ibériques réclament une augmentation de quota. Les organisations portugaises et espagnoles de pêcheurs de sardines ont sollicité une réunion urgente avec la Direction générale des affaires maritimes et de la pêche de la Commission européenne pour demander une augmentation du quota de sardines à 15 425 t. Selon le président de l'Association portugaise des organisations de pêche à la senne (Anopcerco), des campagnes scientifiques menées en 2018 ont identifié des stocks abondants de sardines dans les eaux ibériques. Il demande donc à la Commission de prendre en compte ces résultats et de ne pas se limiter aux évaluations menées en 2017, jugées « obsolètes ». Pour mémoire, le Ministère portugais de la mer a interdit la pêche à la sardine depuis le 28 septembre 2018, dans le cadre du plan de gestion pluriannuel présenté par l'Espagne et le Portugal en 2017 et approuvé par la Commission. Cette dernière avait autorisé les 2 pays à pêcher un total de 12 028 t de sardines en 2018. La pêche devrait reprendre à partir du 16 mai 2019, mais le quota pour les captures n'a toujours pas été annoncé. En juillet, le Conseil international pour l'exploration de la mer (CIEM) avait recommandé l'arrêt total de la pêche à la sardine au Portugal et en Espagne en 2019, une suggestion que le gouvernement et les pêcheurs portugais rejettent. Lors d'un événement organisé le 8 avril à Lisbonne par le CIEM, 15 ONG pour la protection de la biodiversité marine se sont opposées aux organisations de pêcheurs, considérant que le plan de gestion pluriannuel n'assure pas la récupération des stocks de sardines.

Responsable de la publication : Hervé Le Roy
Ambassade de France en Espagne - Service Économique Régional
C/ Marqués de la Enseñada, 10 - 28004 Madrid

Rédigé par : Jérôme Frouté, Alvaro Espino, Claire Raynal
avec le SE de Lisbonne : Stanislas Godefroy, Christopher Marques

Abonnement : jerome.froute@dgtrésor.gouv.fr

Internet : www.tresor.economie.gouv.fr/pays/espagne

Suivez-nous sur Twitter : @FR_Eco_Iberica



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Copyright :

Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du Service Économique Régional de Madrid

Clause de non-responsabilité :

Le Service Économique s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.